

# REGLEMENT DE VALIDATION DE POLYCOPIE

## A. RECEVABILTE

### **Article 1**

Le polycopié est un support pédagogique destiné aux étudiants : cours, travaux dirigés ou travaux pratiques.

### **Article 2**

Le polycopié doit correspondre au programme d'une matière d'une formation agréée par arrêté ministériel et dispensée à la faculté.

### **Article 3**

Les auteurs doivent avoir enseignés cette matière pendant au moins deux ans.

### **Article 4**

Les auteurs doivent respecter les instructions de rédaction citées en annexe.

## B. DEPÔT DE LA DEMANDE

### **Article 5**

La demande d'expertise doit être déposée auprès du vice doyen de la post graduation (VDPG) en respectant la date limite de dépôt des dossiers au conseil scientifique de la faculté (CSF).

### **Article 6**

La demande est constituée de :

1. Formulaire validé par le chef de département attestant le respect la recevabilité du polycopié (Article 1,2 et 3).
2. Version numérique du polycopié envoyée au courrier électronique du VDPG.

### **Article 7**

Le VDPG transmet la demande au comité scientifique de département auquel la matière est dispensée.

## C. EXPERTISE :

### **Article 8**

Le comité scientifique du département CSD valide la demande d'expertise.

### **Article 9**

Le CSD propose au CSF deux enseignants-chercheurs pour l'évaluation et l'expertise du polycopié.

### **Article 10**

Le CSF valide la proposition du CSD. Le cas échéant, il peut proposer un ou deux autres experts.

### **Article 11**

Après vérification du taux de similitude par le VDPG en utilisant le logiciel anti-plagiat officiel de la faculté et en respectant le seuil fixé par le CSF, les experts sont invités à rendre leurs rapports d'évaluation aux auteurs dans un délai maximum de **30 jours** à partir de la date de l'invitation.

### **Article 12**

Les auteurs sont tenus à lever toutes les réserves et les corrections soulevées par les rapports d'experts dans un délai maximum de **20 jours**.

### **Article 13**

Les experts remettent le rapport final avant la date limite de dépôt des dossiers au CSF.

### **Article 14**

Dans le cas où un rapport est défavorable, le CSD fait appel à d'autre expert validé par le CSF.

## D. PUBLICATION

### **Article 15**

Le CSF valide les rapports favorables des experts et émet un avis favorable pour l'édition du polycopié.

### **Article 16**

Les experts doivent être cités et remerciés au niveau du préambule de la version finale du polycopié.

### **Article 17**

La faculté publie le polycopié dans sa base documentaire mise à la disposition des étudiants et du public.

## **ANNEXE**

### **A) INSTRUCTIONS AUX AUTEURS :**

Le polycopié doit contenir dans l'ordre les points suivants :

1. Avant-propos
2. Table de matière
3. Résumé (au choix)
4. Notations et abréviations (s'il y en a)
5. Introduction
6. Les différents chapitres du polycopié (cas cours et TD) ou Travaux pratiques (cas des TPs).
7. Références
8. Annexes (s'il y en a)

- **Le polycopié doit être rédigé sous format Word en une seule colonne.**

- **Format du papier : A4**

- **format du texte :**

#### **1- Marges**

Haut : 2,5 cm

Bas : 2,5 cm

Droite : 2,5 cm pour les pages impaires et 3 cm  
pour les pages paires.

Gauche : 3 cm pour les pages impaires et 2.5 cm  
pour les pages paires.

#### **2- Font**

- Times New Romans 11/ interligne 1,2

#### **3- Titres:**

## 1. Titre du chapitre:

- Times New Romans 14, Gras

## 2. titre du paragraphe (Times New Romans)

- Premier Niveau : Gras, Italique, 11
- Deuxième Niveau : normal, Italique, 11
- Troisième et quatrième Niveau : normal, 11

## Remarques :

- Le titre du Premier et Deuxième Niveau
  - Sont précédés de deux lignes (22 pts) et
  - Suivis d'une seule ligne (11 pts).
- Le titre du Troisième et quatrième Niveau sont précédés d'une seule ligne (11 pts) et
  - Suivis d'une demie ligne (6 pts)

4- **Notes :** Les notes sont numérotées de 1 à n en (8 pts) et le texte sera en (9 pts) et Justifié.

## 5- **Figures et tableaux**

Les figures (graphes, courbes, schéma, photo...) et les tableaux doivent être insérées dans le texte, numérotés de 1 à n (exemple x.n où x est le numéro de chapitre), avec des légendes en **Times New Romans** 11 en gras.

- Le tableau est en traits fins de (1/4 pts)
- Le tableau est précédé et suivi par une seule ligne et on laisse deux lignes après la Légende.


**Figure II.3.** Directives des auteurs.(Times new romans 10 italique)  
(Traditional Arabic13)

## 6- **Formules et équations :**

- Les formules sont insérées dans le texte et sont numérotées de (1) à (n). Le numéro est mit à droite.
- Les formules sont séparées du texte par une ligne au dessus et une autre au dessous.

## **Exemple :**

La vitesse absolue d'un point matériel  $M$  dans  $R$  s'écrit :

$$v_{/R}^{\rightarrow}(\mathbf{M}) = v_{/R}^{\rightarrow}(\mathbf{M} \in \mathbf{R}_1) + v_{/R_1}^{\rightarrow}(\mathbf{M}) \quad (\text{II-3})$$

Où II indique le numéro du chapitre et 3 indique le numéro de l'équation.

## 7- Remerciements

Ils doivent être placés entre le dernier chapitre et les références.

## 8- Bibliographies/ références

Les références bibliographiques citées dans le texte ne doivent comporter que le n° de la référence entre crochets (exemple : [1]). Si le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) apparaît (ressent) dans le texte, il(s) doit (vent) être suivi(s) par le n° de la référence (exemple : c'est la méthode de Blaha [2] qui est généralement utilisée. Ou bien: En 1905, *Einstein* [3] fut le premier qui.....). Lorsque la référence comporte deux auteurs ils doivent être indiqués tous les deux (Exemple: DEMEURE et Farhat [95] ont utilisées.....). Lorsque la référence comporte plus de deux auteurs seul le premier est cité, suivi de " et al." (Exemple : Braun et al. [96] ont démontré expérimentalement.....).

Les références sont citées à la fin de l'ouvrage (voir en haut) et doivent être en **Times New Romans** 10, le nom de l'auteur est en petites majuscules. Ici quelques exemples des types les plus communs:

[94] KOLSKI C., *Interfaces homme machine*, Paris, Editions Hermès, 1997.

[95] DEMEURE I., FARHAT J., "Systèmes de processus légers: concepts et exemples", *Technique et Science Informatiques*, vol.13 no. 6, 1994, p. 765-795.

[96] BRAUN T., DIOT C., HOGLANDER A., An experimental user level of implementation of TCP, rapport de recherche no. 265, septembre 1995, INRIA.